



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 10 décembre 2012 à 20h au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Convoqué par la conseillère Isabelle Clément et le conseiller Hervé Courchesne

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est absent :

Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
------------------------	---------

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 20 :30 devant environ 7 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Ressources humaines :
Directeur du service de sécurité incendie
- 4 Ressources humaines :
Coordonnateur Loisirs et culture
- 5 Période de questions
- 6 Fermeture de l'assemblée



2012-12-315

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 10 décembre 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale, Josée Parsons.

ADOPTÉE

2012-12-316

**RESSOURCES HUMAINES :
DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 3 décembre 2012 les heures du directeur du service de sécurité incendie ont été augmentés à 28 heures par semaine débutant le 7 janvier 2013 par voie de résolution portant le n° 2012-12-294;

Il est proposé par Christian Gauthier et résolu,

QUE ce Conseil conserve le statu quo par rapport à l'adoption de la résolution 2012-12-294.

Le maire demande le vote :

Hervé Courchesne contre
Pierre Normandin pour
Christian Gauthier pour
Isabelle Gauthier contre
Fernand Gagnon pour

ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ



2012-12-317

**RESSOURCES HUMAINES :
COORDONNATEUR EN LOISIRS ET CULTURE**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 3 décembre 2012 le poste de coordonnateur en loisirs et culture a été créé à raison de 12 heures par semaine et qu'Éric Lacaille a été embauché pour combler ce poste à compter du 7 janvier 2013 par voie de résolution portant le n° 2012-12-295;

Il est proposé par Christian Gauthier et résolu,

QUE ce Conseil conserve le statu quo par rapport à l'adoption de la résolution 2012-12-295.

Le maire demande le vote :

Hervé Courchesne contre
Pierre Normandin pour
Christian Gauthier pour
Isabelle Gauthier contre
Fernand Gagnon pour

ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20H40 À 20H55

2012-12-318

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 10 décembre 2012 soit close à 20h55.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière